

Ministère  
de l'Intérieur.

Paris, le 16. février 1848.

213

Direction

DES  
Beaux-Arts.

1<sup>er</sup> Bureau  
BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale  
de France à Rome.

Monsieur le Directeur, le payeur central  
du Trésor public vient de faire le renvoi à mon  
ministère de la pièce N<sup>o</sup> 24, qui accompagnait le  
bordereau récapitulatif des Dépenses de l'Académie  
Royale de France à Rome, pendant le 4<sup>tr</sup> trimestre  
1847.

Il fait observer que le sieur Vataletti et ans  
mort depuis 8 à Gans, et la fourniture ayant été  
faite par son neveu, son successeur, la facture doit  
être délivrée au nom de ce dernier & acquittée par  
lui et pour son propre compte.

Je vous transmets, en conséquence, la pièce dont il  
s'agit, et vous prie de vouloir bien la remplir pour  
un autre conforme à la demande du payeur central  
du Trésor public.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de ma considération distinguée,  
Le Ministre,  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Pour le Ministre et par autorisation,  
Le Maître des Requêtes,  
Directeur des Beaux-Arts.

*Cauc*

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.